

Extrait du registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 31 janvier 2017

**Président :** M. François de MAZIÈRES

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et M. Olivier LEBRUN,  
Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean -Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Pascale CHARTON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Lydie DUCHON (sauf délibération n°2017-01-01), M. Sébastien DURAND, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER (sauf délibération n°2017-01-07), Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2017-01-02 à 08), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibérations n°2017-01-15 et 16), Mme Jane-Marie HERMANN et Mme Marie DENAISON.

**Absents excusés :**

M. Philippe BENASSAYA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,  
Mme Caroline DOUCERAIN a donné pouvoir à M. Jacques BELLIER,  
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,  
M. Jean-Christian SCHNELL a donné pouvoir à Mme Florence NAPOLY,  
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à M. Philippe BRILLAULT,  
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à Mme Dorothée BILGER,  
M. Arnaud HOURDIN a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,  
M. Patrick CHARLES a donné pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,  
M. Thierry VOITELLIER a donné pouvoir à M. Hervé FLEURY,  
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. François LAMBERT,  
Mme Liliane HATTRY a donné pouvoir à Mme Annick PERILLON,  
M. Olivier de LA FAIRE a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,  
Mme Martine SCHMIT,  
M. Erik LINQUIER,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,  
M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 janvier 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 1<sup>er</sup> février 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre :** « Trail du Josas » à Jouy-en-Josas et « Course royale » de Fontenay-le-Fleury, édition 2017.  
**Octroi de subventions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'organisation des événements sportifs.**

□ **Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5-II al 5 ;

Vu la délibération n° 2009-09-01 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 15 septembre 2009 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels et sportifs, prévoyant notamment la promotion des initiatives et événements à caractère sportif ;

Vu la délibération n° 2016-03-21 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 8 mars 2016 portant sur l'octroi de subventions pour l'organisation des événements sportifs « Trail du Josas » et « Course royale » ;

Vu le courrier de la ville de Jouy-en-Josas du 9 décembre 2016 relatif à la demande d'aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition du « Trail du Josas » ;

Vu le courrier de la ville de Fontenay-le-Fleury du 5 janvier 2017 relatif à la demande d'aide financière de Versailles Grand Parc pour l'organisation de la nouvelle édition de « la Course royale » ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 12 janvier 2017.

-----

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc s'appuie sur des événements existants dont la thématique est en lien avec le développement des modes de circulations douces, autre grand projet de la communauté d'agglomération.

Ainsi, il est proposé, comme ce fut le cas ces huit dernières années, d'apporter le soutien de la communauté d'agglomération à deux courses sportives, au titre de l'année 2017.

- La première manifestation sportive est le « Trail du Josas » (9<sup>ème</sup> édition) prévue dans les communes de la vallée de la Bièvre le dimanche 2 avril 2017 (premier week-end du mois d'avril).

Quatre parcours sont proposés et s'adressent à tous les niveaux :

- 12 km,
- 20 km,
- 35 km,
- 50km.

L'organisation de cet événement est coordonnée par la ville de Jouy-en-Josas.

- La seconde manifestation sportive est la « Course royale » qui se déroulera le dimanche 5 novembre 2017.

Ce parcours sportif traverse les communes de la Plaine de Versailles et emprunte l'allée royale, qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

L'organisation de cet événement est coordonnée par la ville de Fontenay-le-Fleury.

Il est proposé au Conseil communautaire d'accorder deux subventions de 3 000 € chacune à la commune de Jouy-en-Josas ainsi qu'à celle de Fontenay-le-Fleury, villes à l'initiative de l'organisation de ces deux manifestations sportives.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

-----

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,  
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'attribuer une aide financière à la ville de Jouy-en-Josas d'un montant de 3 000 € pour l'organisation du Trail du Josas en 2017 ;*
- 2) *d'attribuer à la ville de Fontenay-le-Fleury une aide financière d'un montant de 3 000 € pour l'organisation de la Course royale en 2017 ;*

- 3) que les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au budget au chapitre 65 : « autres charges de gestion », nature 657341 «subvention de fonctionnement aux communes membres du groupement à fiscalité propre», fonction 415 «manifestations sportives».

-----

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 67

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,  
Par délégalion,



**Olivier BERTHELOT**  
Directeur général des services



# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-01-11

**Résumé de l'acte** : « Trail du Josas » à Jouy-en Josas et « Course royale » de Fontenay-le-Fleury...

**Date de décision** : 31/01/2017

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 7.1. Decisions budgetaires

**Rédacteur** : Armelle Salvador

**AR reçu le** : 06/02/2017 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20170131-2017-01-11-DE

### Pièces jointes :

2017-01-11 trail et course royale.pdf

### Historique :

06/02/2017 14:58:47	Reçu	Armelle Salvador
06/02/2017 14:59:58	En cours de transmission	
06/02/2017 15:00:56	Transmis en Préfecture	
06/02/2017 15:03:28	Accusé de réception reçu	